



Eau potable en situation d'urgence

Vous ne pourrez peut-être pas utiliser votre eau lors d'une situation d'urgence.

Un ouragan, une inondation ou une autre catastrophe peut entraîner la contamination de l'eau par des bactéries ou des produits chimiques qui pourraient vous rendre malade.

Préparez-vous en ayant suffisamment d'eau pour 3 jours au moins. Vous aurez besoin d'eau pour boire, pour préparer la nourriture et pour vous brosser les dents, de même que pour la cuisine, l'hygiène personnelle et le nettoyage. Il vous faudra plus d'eau si vous avez des animaux de compagnie.

Une certaine quantité de cette eau devrait être dans de petites bouteilles que vous pouvez emporter si vous devez évacuer votre domicile.

De combien d'eau ai-je besoin?

Pour boire

Au moins 2 litres d'eau par jour par personne. C'est l'eau que vous pouvez boire et que vous pouvez utiliser pour laver les fruits et légumes et pour vous brosser les dents.

Pour la cuisson, l'hygiène personnelle ou le nettoyage

Au moins 2 litres d'eau par jour par personne.

Pour 3 jours, vous avez besoin de 12 litres d'eau pour **chaque** personne. Il vous faudra plus d'eau si vous avez des animaux de compagnie.

Mon eau est-elle potable?

Que faire si l'eau de mon robinet n'est pas potable?

Si l'eau du robinet n'est pas potable, vous devez la purifier ou utiliser de l'eau embouteillée pour boire, pour laver les fruits et légumes et pour vous brosser les dents.

Eau d'une source d'approvisionnement municipale

Votre ville, municipalité ou comté vous indiquera si l'eau est potable. Vous trouverez cette information sur son site Web, ses médias sociaux, ou encore à la radio ou à la télévision locale. Vous pouvez aussi demander à une personne de confiance de vous tenir au courant. Votre municipalité vous dira :

- si l'eau est potable;
- quoi faire si elle n'est pas potable.

Eau d'un puits privé

Vous devez tester votre eau avant de la boire, de l'utiliser pour préparer la nourriture ou de vous brosser les dents.

Si les tests détectent la bactérie E. coli dans votre eau, vous devez la purifier. Suivez les étapes indiquées au <https://novascotia.ca/well-water-testing/fr/>.

Pour plus d'information, allez au <https://novascotia.ca/nse/water/docs/wellwaterbookletFrench.pdf> ou téléphonez au bureau d'Environnement et Changement climatique le plus près au 1-877-9ENVIRO (1-877-936-8476).

Eau d'un lac, d'un ruisseau ou d'une source

L'eau des lacs, ruisseaux, rivières, étangs et sources n'est généralement pas potable. Buvez cette eau seulement après l'avoir filtrée et purifiée. La seule façon de s'assurer que l'eau est potable est de la faire vérifier.

Vous pouvez purifier l'eau d'une des façons suivantes :

- en la faisant bouillir
- avec de l'eau de Javel
- avec des comprimés

Faire bouillir l'eau pour la purifier

Utiliser de l'eau de Javel pour purifier l'eau

- Utilisez de l'eau de Javel non parfumée.
- Assurez-vous que la bouteille indique 4 à 6 % de chlore.

- Consultez le tableau ci-dessous pour savoir combien d'eau de Javel vous devez utiliser pour purifier votre eau.
- Mélangez bien.
- Couvrez le mélange avec un papier essuie-tout ou un couvercle sans le fermer complètement.
- Laissez le mélange reposer dans une glacière ou au réfrigérateur pendant environ 8 heures. Cette période permet à l'eau de Javel de purifier l'eau et de s'évaporer avant l'utilisation.

Quantité	Nombre de gouttes	Volume de solution d'eau de Javel (5,2 % d'hypochlorite de sodium)
1 litre	2	
2 litres	4	
3 litres	6	
4 litres	8	0,5 ml (1/8 c. à thé)
1 gallon	8	0,5 ml (1/8 c. à thé)
2 gallons	16	1,0 ml (1/8 c. à thé)
3 gallons	24	1,2 ml (1/4 c. à thé)
4 gallons	32	1,6 ml (3/8 c. à thé)
5 gallons	40	2,0 ml (3/8 c. à thé)

Utiliser des comprimés pour purifier l'eau

- Vous pouvez acheter ces comprimés dans une pharmacie ou un magasin qui vend de l'équipement de camping.
- Suivez les directives sur l'étiquette.

Renseignements supplémentaires

Pour les résidences privées : <https://novascotia.ca/nse/water/docs/Boilwater-Factsheet.pdf> (en anglais seulement)

Pour les restaurants, les hôtels, les hôpitaux, les foyers de soins infirmiers, les producteurs d'aliments et les dépanneurs : <https://novascotia.ca/nse/water/docs/FactSheet-BoilAdvisoryPrecautions.pdf> (en anglais seulement)